



Centre  
**RēSIS**

Centre de Ressources et  
d'Etudes Systémiques contre  
les Intimidations Scolaires

Le bulletin  
d'information  
du Centre RēSIS

**SOMMAIRE :**

- Étudier en paix, Enseigner en paix p. 1
- Cinq protocoles pour faire face aux difficultés rencontrées par les professionnels p. 2
- Un livre blanc pour faire connaître nos propositions p. 3-4
- Le rôle du CPE au sein d'une équipe MPP<sup>FR</sup> p. 5
- ENSEIGNER EN PAIX : 2 nouvelles sessions p. 6

**ÉTUDIER EN PAIX  
ENSEIGNER EN PAIX**

**Enseigner en paix se décline au plan local**

Ainsi que nous l'avons relaté dans [notre bulletin de décembre dernier](#), les journées ENSEIGNER EN PAIX organisée à l'initiative du Centre RēSIS ont obtenu un vif succès. Nous avons convenu de nous retrouver au printemps en visio ; 50 professionnels étaient présents le 1<sup>er</sup> avril dernier pour échanger à nouveau sur les difficultés rencontrées au sein des classes et des établissements. Le projet Étudier en paix, Enseigner en paix, prend désormais la forme de 5 protocoles pouvant se décliner au sein des établissements scolaires. Le Centre RēSIS accompagnera toutes les équipes qui en feront la demande.

**Le rôle du CPE au sein des équipes MPP<sup>FR</sup>**

Les ateliers de « Bonnes pratiques » organisés plusieurs fois par an par le Centre RēSIS continuent de rassembler un grand nombre de professionnels pour échanger autour de l'utilisation de la MPP<sup>FR</sup>. La séance du 31 mars dernier a réuni plus de 130 professionnels. Elle était consacrée au rôle du CPE : quel peut être son positionnement dans les divers types d'entretiens ? À quels types d'entretiens peut-il participer ? Doit-il jouer le rôle de coordonnateur de l'équipe ? Quel est son rôle lorsque la sanction s'impose ? Le présent bulletin rend largement compte des échanges qui ont eu lieu lors de cet atelier.

**LE CENTRE RēSIS PUBLIE UN [LIVRE BLANC](#) (voir pages 3 et 4)**

## CINQ PROTOCOLES POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PROFESSIONNELS

Le Centre RēSIS a une doctrine : chaque fois que nous mettons en évidence un dysfonctionnement, nous créons un dispositif de traitement.

Nous sommes ainsi à l'initiative de cinq protocoles : trois d'entre eux ont largement fait leurs preuves, deux sont encore en phase de test. Car au Centre RēSIS, nous avons une autre doctrine, le pragmatisme : si un dispositif est efficace, nous le conservons, sinon, nous le modifions ou nous l'abandonnons.

### Un basculement du pourquoi vers le comment

Le plus ancien de ces protocoles, c'est évidemment celui permettant de traiter les situations de brimades entre élèves. Ce protocole MPP<sup>FR</sup> – n'oublions jamais qu'il s'agit d'un protocole rigoureux – a inspiré tous les autres parce qu'il repose sur un renversement de posture. Dans la MPP<sup>FR</sup>, on ne se demande jamais POURQUOI un élève est victime de brimades ou un autre auteur de brimades. On se demande uniquement COMMENT on sort ces élèves de cette situation.

Ce basculement du POURQUOI au COMMENT, nous le retrouvons dans tous les dispositifs que le Centre RēSIS développe.

Nous ne nous demandons pas pourquoi des élèves chahutent, ni POURQUOI un professeur est chahuté, nous voulons seulement trouver COMMENT faire cesser le chahut.

Nous ne nous demandons pas POURQUOI un élève est insolent ; d'ailleurs, le sait-il lui-même ? Nous voulons simplement savoir COMMENT faire face à l'incivilité.

De même avec des parents véhéments ou agressifs, la question du pourquoi s'efface toujours derrière celle du comment.

Outre le protocole MPP<sup>FR</sup>, nous disposons :

- D'UN **PROTOCOLE CLASSES DIFFICILES** (PRCD) qui commence à être largement à l'œuvre dans un grand nombre d'établissements,
- D'UN **PROTOCOLE RENCONTRE AVEC LES PARENTS**, lui aussi largement testé et éprouvé,
- D'UN **PROTOCOLE INCIVILITÉS ET INSULTES**,
- Et enfin D'UN **PROTOCOLE RÉFORME DES SANCTIONS**.

Se dessine ainsi le cadre d'un établissement scolaire qui appliquerait ces cinq protocoles, garantissant des conditions d'études et d'enseignement paisibles.

Se dessine ainsi le cadre d'une école

- sans brimades,
- sans chahuts,
- sans désordres.

Une école où chacun pourrait :

**ÉTUDIER EN PAIX ET ENSEIGNER EN PAIX**

### ÉTUDIER EN PAIX, ENSEIGNER EN PAIX

C'est le titre d'un programme que le Centre RēSIS propose à tous les établissements. Un programme complet avec mise en œuvre de nos cinq protocoles ainsi qu'un suivi des équipes par le Centre RēSIS sur la longue durée. Certains établissements se sont déjà engagés à nos côtés. Nous accompagnerons tous ceux qui nous en feront la demande.

Pour tout renseignement sur ce programme : [contact@centreresis.org](mailto:contact@centreresis.org)

## UN LIVRE BLANC POUR FAIRE CONNAÎTRE NOS PROPOSITIONS

L'école française est aujourd'hui le théâtre de multiples désordres qui mettent en péril les possibilités pour l'ensemble des élèves d'étudier en paix. Des mesures urgentes doivent être prises pour renouer avec la part d'autorité à l'école sans laquelle l'acte éducatif ne peut être possible.

Mais ce ne sont pas quelques mesures démagogiques prises hâtivement et sans discernement qui permettront de faire face aux désordres scolaires. L'autorité n'est pas l'autoritarisme, renouer avec elle ne signifie nullement revenir à on-ne-sait quel ordre ancien. Ainsi l'école d'aujourd'hui n'a-t-elle nullement besoin d'un retour du surveillant général ou de celui des blouses grises, des rodomontades et des coups de menton propres à flatter l'opinion, pas plus que d'une judiciarisation systématique de l'ensemble des pratiques scolaires.

Fort de son expérience dans la lutte contre toutes les souffrances scolaires, le Centre RēSIS entend apporter sa contribution à une réforme ambitieuse de l'école.

**POUR QUE SOIT GARANTI À CHAQUE ÉLÈVE LE DROIT D'ÉTUDIER EN PAIX  
POUR QUE SOIT GARANTI À CHAQUE PROFESSEUR LA POSSIBILITÉ D'ENSEIGNER EN PAIX**

Pour télécharger le Livre blanc, cliquez sur l'image ci-dessous



## UN EXTRAIT DU LIVRE BLANC

### Chapitre 3 : Permettre des rencontres apaisées avec les parents d'élèves

#### UNE ÉTUDE DE CAS

##### Improvisée, sans protocole adapté, une rencontre avec des parents tourne à l'affrontement :

Les parents d'une élève de 1ère ont demandé un rendez-vous à une professeure. Dans leur message, ils annoncent qu'ils ne sont pas d'accord avec les notes attribuées à leur fille. Ils estiment qu'elle est plus sévèrement notée que ses camarades et que cela a pour effet de la démotiver. Ils expriment en outre de vives critiques sur la classe, trop dissipée selon eux. La professeure les reçoit dans une salle de classe. Elle conteste toute injustice de sa part et ajoute que la jeune fille est la première à avoir un comportement dissipé en classe, ce qui n'est favorable ni à ses apprentissages ni à l'ambiance générale.

La jeune fille proteste et donne des noms d'élèves qu'elle considère comme responsables du chahut. La professeure répond qu'elle a déjà puni ces élèves, et que si elle était sévère avec la jeune fille elle l'aurait également punie. La jeune fille se met à pleurer. Les parents haussent le ton, le père déclare que le rôle d'un professeur est d'aider ses élèves à réussir et non de les faire pleurer, et que si la classe est mal tenue cela est d'abord la faute de l'enseignant. La mère accuse la professeure de faire échouer leur fille, de la dégoûter de sa matière et ajoute que de toute évidence la professeure n'aime pas leur fille.

La professeure déclare qu'elle ne peut tolérer de tels propos, qu'elle n'a pas à recevoir de commentaires sur sa manière de faire son métier, qu'elle n'est pas là pour aimer ses élèves mais pour les faire réussir, et que c'est en étant exigeante qu'elle le fait. Elle ajoute que les parents devraient avant tout surveiller les devoirs de leur fille, qui semble beaucoup plus intéressée par son téléphone que par son travail scolaire.

Les parents se lèvent pour partir, le père menace de se plaindre auprès de la direction. La professeure est bouleversée par la rencontre qu'elle vient de vivre. Elle voudrait pouvoir en parler à un collègue mais la salle des professeurs est vide, il est tard, tout le monde est reparti.

#### LES SUGGESTIONS DU CENTRE RĒSIS

##### Soutenus par des protocoles, les professionnels peuvent aborder les rencontres en minimisant les risques :

<b>Les conditions de la rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est imprudent de recevoir les parents sans être accompagné d'un autre professionnel surtout si la rencontre se rapporte à une contestation.</li> <li>- Il n'est pas davantage souhaitable de rencontrer les parents en présence de l'élève.</li> <li>- La salle de classe n'est pas le meilleur endroit pour rencontrer les parents. Ce lieu peut être chargé de mauvais souvenirs.</li> </ul>
<b>Les préconisations pour éviter l'incident</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil de la famille doit se faire sur le mode de la parfaite courtoisie. Il convient de ne jamais adopter d'entrée une position défensive.</li> <li>- Il est préférable de laisser les parents exprimer leurs récriminations et de répondre ensuite.</li> <li>- Face aux reproches des parents, il convient d'éviter de répondre par d'autres reproches à l'égard de leur enfant. Il est toujours souhaitable de s'en tenir aux faits sans tomber dans le piège de l'accusation et de la justification.</li> </ul>
<b>La réaction face à l'incident</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est important de prendre note des propos exactement tenus.</li> <li>- On ne doit pas attendre que la situation se dégrade.</li> <li>- Il faut mettre fin à l'entretien dès les premières accusations.</li> </ul>
<b>À la suite de l'incident</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est essentiel de prendre très rapidement contact avec la direction pour l'informer de l'incident.</li> <li>- Les professeurs de la classe doivent être informés des circonstances de la rencontre.</li> <li>- Une cellule de débriefing serait nécessaire pour soutenir l'enseignante.</li> </ul>

## LE RÔLE DU CPE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE MPP<sup>FR</sup>

### Par Émilie Moizan



Le mardi 31 mars dernier, dans le cadre des **Ateliers de bonne pratiques**, le Centre RĒSIS proposait une séance consacrée au rôle des CPE au sein des équipes MPP<sup>FR</sup>, l'occasion de réaffirmer le rôle essentiel des responsables de vie scolaire dans la mise en œuvre de la Méthode de la Préoccupation Partagée. En effet, leur positionnement transversal tend à favoriser la coordination et la cohérence de l'équipe. De plus, leur préoccupation pour les élèves qui souffrent est un atout dans le traitement des situations d'intimidation.

À travers différents témoignages, nous avons pu mettre en évidence les atouts du rôle du CPE dans la mise en place de la MPP<sup>FR</sup>. La bonne connaissance des élèves et des familles, le lien privilégié avec le chef d'établissement, la souplesse d'emploi du temps pour mener les différents entretiens et l'accès facilité aux emplois du temps des élèves et des adultes sont des éléments facilitant la mise en œuvre de la MPP<sup>FR</sup>.

Cependant, il ne faut pas minimiser les craintes possibles pour ces professionnels. Mettre en place dans les établissements une équipe ressources formée à la MPP<sup>FR</sup> fait nécessairement évoluer les rôles de chacun. Ainsi, des enseignants peuvent-ils se voir impliqués dans la résolution de situations d'intimidation et le responsable de vie scolaire n'est plus le seul acteur à agir. La place de la sanction dans le protocole de la MPP<sup>FR</sup> peut également être déstabilisant. Cela vient questionner des habitudes de travail et cela peut être vécu comme une remise en cause. Il est absolument nécessaire de laisser exprimer ces craintes tout à fait légitimes. L'équipe MPP<sup>FR</sup> doit se constituer autour d'échanges sereins.

Les témoignages recueillis lors de cet atelier de bonnes pratiques ont ainsi pu faire émerger que lorsque les difficultés de la mise en place sont levées, les CPE

trouvent aussi des avantages à travailler dans le cadre de la MPP<sup>FR</sup>. En effet, le fait de faire partie d'une équipe pluridisciplinaire formée et engagée permet de ne plus être seul face à des situations d'intimidation parfois complexes. Cela permet aussi de croiser les regards sur les élèves, notamment pour assurer un suivi de qualité de l'élève cible.

Il appartient ensuite, au sein de chaque équipe, de définir le rôle que le CPE peut jouer. Du fait de la place stratégique qu'il occupe dans l'établissement, il peut être le coordinateur de l'équipe mais ce n'est pas systématique. Il doit cependant être informé de toute situation pour laquelle la MPP<sup>FR</sup> est mise en place ; il doit aussi faire le lien avec le chef d'établissement.

De même, il n'existe pas de règles strictes sur les types d'entretiens pris en charge par le CPE. Chacun doit se sentir à l'aise dans les entretiens qu'il mène. Il faut tout de même souligner l'importance de la cohérence des rôles. Ainsi, si le CPE prononce les sanctions, n'est-il pas préférable qu'il ne mène pas les entretiens intimidateurs? Au contraire, par sa grande connaissance des familles, la présence du CPE lors des rencontres avec les familles n'est-elle pas un atout pour créer la relation d'alliance ?

Enfin, ne perdons pas de vue que quel que soit le rôle joué par chacun, l'un des objectifs de l'équipe ressources MPP<sup>FR</sup> doit être de mener une action collective afin d'instaurer dans nos établissements un climat scolaire plus serein.

*Emilie Moizan est formatrice au sein du Centre RĒSIS. Elle a débuté sa carrière en tant qu'enseignante d'histoire-géographie en collège et lycée. Depuis septembre 2020, elle est enseignante spécialisée en dispositif ULIS collège. Elle est référente « climat scolaire » dans son établissement.*

## **ENSEIGNER EN PAIX** **BIENTÔT DEUX NOUVELLES SESSIONS**

Après le succès des journées d'octobre 2025 à Lyon et à Paris,  
le Centre RĒSIS prend l'initiative de deux nouvelles sessions :

- À Rennes les 19 et 20 octobre 2026
- Et à Lyon les 29 et 30 octobre 2026

L'inscription est gratuite  
Les repas de midi sont pris en charge par le Centre RĒSIS  
Le nombre de places est limité

Pour une pré-inscription : cliquez ICI

# Les activités du Centre ReSIS

### Une structure associative

fondée par les pionniers  
de la lutte contre le  
harcèlement scolaire

### Une expertise éprouvée

dans le traitement des  
situations de souffrances  
scolaires

### Une équipe de formateurs qualifiés

et aptes à intervenir sur  
l'ensemble du territoire  
français et à l'étranger

Pour nous joindre : [contact@centreresis.org](mailto:contact@centreresis.org)